



LE DROIT DU TRAVAIL



7 heures soit 1 jour



- ⇒ Chef d'entreprise
- ⇒ Responsables.

Objectifs

- ⇒ Acquérir les bons réflexes juridiques en matière de recrutement et d'embauche

les FORMATEURS

Stéphanie GONZALVES – Responsable RH



PRÉREQUIS

Acquérir les bases du droit social.

CATALYSE SAS FORMA

Contact OCCITANIE (65) – M. PUYET Michel - catalyse@catalyse.fr – 05 62 45 34 93

Contact OCCITANIE (31) – Mme SOUKRA Julie – juliesoukra@catalyse.fr – 05 62 14 14 78

Contact NOUVELLE AQUITAINE (64) – Mme PUYET Catherine – catherinepuyet@catalyse.fr – 05 59 27 55 40

Programme

- ⇒ **Connaitre les formes de contrats possibles et les distinguer des contrats voisins :**
 - CDI, CDD, contrats aidés
 - Sous traitance, Portage salarial
 - Stage (depuis la loi sur l'égalité des chances)
 - Travail temporaire
- ⇒ **Rédiger le contrat à durée indéterminée en évitant les erreurs**
 - Respecter les clauses obligatoires
 - Rédiger avec soin les clauses de souplesse : mobilité géographique, objectifs, télétravail,
 - Maîtriser les clauses sensibles telles : non concurrence, dédit formation
 - Gérer la période d'essai avec vigilance
- ⇒ **Rédiger et gérer les contrats à temps partiel depuis la Loi de Sécurisation et l'Emploi**
 - Insérer les clauses obligatoires (horaires, répartition...)
 - Modifier la répartition des horaires à temps partiel
- ⇒ **Modifier le contrat de travail : souplesse et contraintes des avenants**
 - Distinguer modifications du contrat ou des conditions d'exécutions du contrat
 - Modifier le lieu de travail, la qualification, la rémunération
 - Mettre en œuvre une période de mobilité volontaire externe sécurisée
 - Respecter les procédures et rédiger les avenants
 - Tirer les conséquences du refus du salarié
- ⇒ **Conclure et gérer le CDD et le contrat d'intérim en toute sécurité juridique**
 - Utiliser les motifs et les durées en toute légalité
 - Tenir compte de la surcotisation chômage en cas de CDD courts
 - Renouveler ou enchaîner les CDD/intérim
 - Gérer au quotidien des intérimaires ou CDD et la fin de contrat
 - Se prémunir des risques de requalification

- ⇒ **Fixer et évaluer les objectifs dans le respect du contrat de travail**
- ⇒ **Veiller au respect des responsabilités d'employeur en matière de santé au travail**
- ⇒ **Manager sans harceler ni discriminer**
- ⇒ **Exercer le pouvoir disciplinaire et sanctionner les comportements fautifs**
- ⇒ **Gérer les ruptures du contrat de travail**
 - Connaître les différents modes de départs possibles (démission, licenciement, rupture conventionnelle) et leurs conséquences
 - Connaître les règles et procédures à respecter

MODALITÉS TECHNIQUES, PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- 1) Les modalités pédagogiques : Cas pratique et analyse, étude de cas
- 2) Le rôle du ou des formateurs (s) : Transmettre ses connaissances aux autres, ses savoirs et ses savoir-faire en méthode applicative
- 3) Les matériels utilisés : Salle de cours, vidéo projecteur, document technique
- 4) Les documents remis aux participants : document pédagogique
- 5) Nature des travaux demandés aux participants : Remplir le document d'évaluation et de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS DES CONNAISSANCES

Les modalités d'évaluations des connaissances individuelles pendant la formation et à l'issue de celle-ci : Tests et QCM.

CATALYSE SAS FORMA

Contact OCCITANIE (65) – M. PUYET Michel - catalyse@catalyse.fr – 05 62 45 34 93

Contact OCCITANIE (31) – Mme SOUKRA Julie – juliesoukra@catalyse.fr – 05 62 14 14 78

Contact NOUVELLE AQUITAINE (64) – Mme PUYET Catherine – catherinepuyet@catalyse.fr – 05 59 27 55 40

